



Communiqué de presse

Le 25 avril 2019

Un virage numérique en santé pour tous ?

Si les annonces d'Agnès Buzyn concernant le virage numérique en santé vont dans le bon sens, l'Uniopss alerte sur le risque d'exclusion d'un certain nombre d'utilisateurs aux services et dispositifs proposés.

Le ministre des Solidarités et de la Santé a présenté le 25 avril la feuille de route stratégique du virage numérique en santé avec, notamment, la création d'une **délégation ministérielle du numérique en santé**.

L'Uniopss salue cette initiative, de même que **le lancement d'un Plan « ESMS numérique »** annoncé pour 2020, mesure qu'elle avait portée auprès de la précédente ministre des Solidarités et de la Santé, Marisol Touraine dès 2016, ainsi que dans sa contribution à la stratégie nationale de santé. L'Uniopss attire toutefois l'attention sur les moyens qui y seront consacrés - à ce stade seul un amorçage par les fonds propres de la CNSA est prévu - et sur le périmètre. Il est en effet essentiel de ne pas se limiter au seul secteur « Personnes âgées – Personnes en situation de handicap » et d'inclure l'ensemble des établissements et des services sociaux et médico-sociaux.

L'Uniopss se félicite par ailleurs de **la création d'une cellule éthique** au sein du Conseil numérique en santé – en charge de l'élaboration **d'outils d'évaluation et de labellisation**, qu'elle a appelé de ses vœux dans le cadre de son récent plaidoyer pour une télémédecine accessible à tous. De même, elle salue l'étude annoncée relative à l'opposabilité des référentiels de sécurité et d'interopérabilité.

Mais au-delà de ces mesures, l'Uniopss pointe **le risque d'exclusion d'un certain nombre d'utilisateurs du système de santé de l'ensemble des outils** inscrits dans la feuille de route (dossier médical partagé, espace numérique de santé, appli Carte Vitale, déploiement de l'identifiant national de santé). Actuellement en effet, nombre d'utilisateurs n'ont pas accès au DMP, utilisable seulement pour les détenteurs d'un numéro de sécurité sociale. Les chantiers sur l'authentification et l'identification des utilisateurs du système de santé et notamment la mise en place **d'une carte vitale dématérialisée via une « appli carte Vitale »** pourraient être l'occasion d'envisager son extension ou un système similaire pour tous les utilisateurs, notamment les bénéficiaires de l'aide médicale d'état afin de faciliter leur accès aux soins.

Enfin, seuls des ateliers citoyens pour co-construire l'espace numérique de santé sont prévus ; **l'Uniopss regrette que la feuille de route ne prévoit pas davantage de mesures** d'accompagnement des utilisateurs, de manière à **réduire la fracture numérique**.

L'Uniopss fera part de ses propositions pour un virage numérique incluant tous les utilisateurs du système de santé lors d'une prochaine rencontre prévue en mai avec Laura Létourneau, nommée Déléguée ministérielle du numérique en santé.

Contact presse : Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr